



RAPPORT RELATIF A L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT

ANNEE 2018

1 – Présentation du Service

Siège social actuel : 17 bis avenue de la Puisaye
89000 AUXERRE

Compétence géographique : département de l'Yonne
sauf circonscription de Sens et canton de Joigny
(selon le découpage cantonal antérieur à 2014)

Locaux :

⇒ Centres médicaux fixes :	5
AUXERRE	17 bis avenue de la Puisaye
AVALLON	1 route de Lyon
MIGENNES	34 avenue Jean Jaurès
SAINT FLORENTIN	2 rue Saint-Martin
TONNERRE	2 avenue de la Gare
⇒ Centres médicaux mobiles	: 1
⇒ Centres annexes d'entreprises	: 33

2 - Composition du conseil d'administration

L'AIST89 est administrée par un Conseil d'Administration paritaire de 18 membres comprenant :

- 9 membres représentant les Employeurs désignés par les entreprises adhérant à l'Association.
- 9 membres représentant les Salariés des entreprises adhérant à l'Association et désignés par les Organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

3 – Etablissements adhérents et effectifs salariés au 31/12/2018

Effectif par tranche	Nombre d'adhérents	Effectifs salariés
moins de 5 salariés	3.500	6.051
de 5 à 10 salariés	1.029	7.046
11 à 19 salariés	420	5.987
20 à 49 salariés	333	10.260
50 à 79 salariés	76	4.707
80 à 99 salariés	15	1.343
100 à 149 salariés	20	2.445
150 à 199 salariés	14	2.436
200 à 299 salariés	11	2.552
300 salariés et plus	8	3.972
Total	5.426	46.799

4 – Personnel présents en 2018

- Nombre de médecins du travail :
 - 7 médecins du travail à temps complet (1 départ et 1 entrée en cours d'année)
 - 6 médecins du travail à temps partiel (1 départ en cours d'année, 1 en fin d'année)Nombre en équivalent temps plein des médecins du travail en 2018 : 7,7 ETP
- Nombre et qualification des assistants des services de santé au travail (ASST) :
 - 7 assistantes médicales - conducteurs PL et 5 assistantes médicales (11,8 ETP)
 - 5 assistantes en santé au travail (5,1 ETP)Nombre en équivalent temps plein des ASST en 2018 : 16,9 ETP
- Nombre d'infirmiers et infirmières en santé au travail : 11
(3 arrivés en cours d'année, 2 départs et 1 congé maternité)
Nombre en équivalent temps plein des infirmières en santé au travail en 2018 : 9,5 ETP
- Nombre et qualification des intervenants en prévention des risques professionnels / intervenants du Pôle Prévention :
 - 1 ergonome (IPRP)
 - 3 techniciennes hygiène sécurité environnement (IPRP)Nombre en équivalent temps plein des intervenants du Pôle Prévention en 2018 : 3,9 ETP
- Nombre et fonction des personnels administratifs :
 - 1 directeur
 - 1 comptable
 - 2 secrétaires
 - 1 agent d'entretien à temps partielNombre en équivalent temps plein des personnels administratifs en 2018 : 4,2 ETP

5 - Matériel

Matériel médical

- Analyses des urines
 - 21 Cliniteks status
- Surveillance de la vue
 - 20 Visiotests
 - 1 Ergovision
 - 1 Tonomètre
- Surveillance de l'audition
 - 23 Audiowins
- Exploration fonctionnelle respiratoire
 - 20 Spirowins
 - 1 Spiromètre
 - 1 Peak flow
- Dépistage du diabète
 - 8 One Touch Verio
- Evaluation de la fonction cardiovasculaire
 - 2 Electrocardiographes
 - 25 Tensiomètres
- Evaluation de la force musculaire
 - 5 Poignées Dynamométriques
 - 1 Dynamomètre manuel de Collin

Matériel de métrologie

- Mesures de bruit
 - 5 Exposimètres (et 1 calibreur)
 - 2 Sonomètres/exposimètres
- Mesures de poussières, de gaz et vapeur dans l'atmosphère
 - 2 Pompes et 1 calibreur
- Ambiances lumineuses
 - 1 Luminancemètre
 - 6 Luxmètres
- Evaluation de la force musculaire
 - 1 Dynamomètre + 1 barre de traction

Matériel divers

- 1 Caméscope numérique
- 3 Appareils photos numériques
- 7 Vidéoprojecteurs

6 - ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2018

◆ NOMBRE D'ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2017	5 446	<i>pour : 46 558 salariés</i>
↵ ADHERENTS AYANT CESSE LEUR ACTIVITE	- 134	<i>pour : 490 salariés</i>
↵ ADHERENTS N'OCCUPANT PLUS DE SALARIE	- 150	<i>pour : 250 salariés</i>
↵ ADHERENTS AYANT DEMANDE LEUR RADIATION	- 8	<i>pour : 70 salariés</i>
↵ ADHERENTS AYANT DEPOSE LE BILAN	- 27	<i>pour : 95 salariés</i>
↵ ADHERENTS RADIES POUR NON PAIEMENT DE COTISATIONS	- 27	<i>pour : 83 salariés</i>
↵ FUSION D'ENTREPRISES	- 15	<i>pour : 275 salariés</i>
↵ ADHERENTS pour lesquelles les visites sont suspendues pour non paiement des cotisations	- 13	<i>pour : 116 salariés</i>
↵ NOUVEAUX ADHERENTS	+ 262	<i>pour : 842 salariés</i>
↵ ADHERENTS REINSCRITS APRES RADIATION POUR NON PAIEMENT DES COTISATIONS	+ 8	<i>pour : 33 salariés</i>
↵ ADHERENTS REINSCRITS POUR AVOIR REPRIS DU PERSONNEL	+ 28	<i>pour : 36 salariés</i>
↵ ADHERENTS REINSCRITS APRES SUSPENSION DES VISITES POUR NON PAIEMENT DES COTISATIONS	+ 35	<i>pour : 136 salariés</i>
↵ COMPTES POUR GERER LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE	+ 21	
➔ NOMBRE D'ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2018	5 426	<i>pour : 46 799 salariés</i>

**7 - EVALUATION DES IMPAYES DE L'EXERCICE 2018
au 21/03/2019**

COTISATIONS DUES PAR :

	2015 (au 12/02/2016)	2016 (au 28/03/2017)	2017 (au 19/03/2018)	2018 (au 21/03/2019)
⇒ les adhérents actifs	64 789,24	19 717,87	34 077,43	40 027,84
⇒ les adhérents n'occupant plus de salarié.....	16,67	656,62	895,11	212,33
⇒ les adhérents ayant cessé leur activité.....	1 454,87	1 324,57	/	96,50
⇒ les adhérents ayant demandé leur radiation	/	/	/	52,97
⇒ les adhérents radiés pour non paiement de cotisations	9 816,91	8 994,13	/	4 740,42
⇒ les adhérents suspendus pour non paiement de cotisations.....	1 607,97	0	8 554,08	1 491,38
⇒ facturation intérimaires.....	8 579,90	0	/	641,32
	86 265,56 €	30 693,19 €	43 526,72 €	47 262,76 €

DECLARATIONS DE CREANCES A TITRE CHIROGRAPHAIRES
concernant les entreprises :

	2015 (au 12/02/2015)	2016 (au 28/03/2017)	2017 (au 19/03/2018)	2018 (au 21/03/2019)
⇒ En redressement judiciaire en 2018 toujours en activité.	268,92	4 145,26	4 700,77	313,32
⇒ En redressement judiciaire en 2019 devant des cotisations sur 2018	/	1 381,33	278,87	0
⇒ En liquidation judiciaire en 2018.....	3 463,09	2 755,18	1 622,55	1 082,13
⇒ En liquidation judiciaire en 2019 devant des cotisations sur 2018.....	/	169,47	1 220,94	70,75
	3 732,01 €	8 451,24 €	7 823,12 €	1 466,20 €

TOTAL

90 006,57 €	39 144,43 €	51 349,84 €	48 728,96 €
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

8 - Adhérents radiés ou susceptibles de radiation pour non-paiement des cotisations

En 2018, 49 adhérents ont fait l'objet d'une radiation pour non-paiement des cotisations ou non-retour du bordereau de cotisation.

En 2018, 28 adhérents ont fait l'objet d'une mise en recouvrement amiable par voie d'huissier.

Au 31 décembre 2018, 13 adhérents étaient suspendus pour non-paiement des cotisations ou non-retour du bordereau de cotisation.

Le Conseil d'Administration a adopté en 2018 des dispositions en matière de relances concernant le règlement des cotisations, et la déclaration des effectifs et de la masse salariale.

La procédure prévoit :

- *Deux relances simples,*
- *Puis une relance par lettre recommandée avec accusé de réception, informant l'employeur adhérent qu'en l'absence de règlement ou de régularisation sous un délai d'un mois, l'établissement fera l'objet d'une suspension des prestations, d'une facturation des frais de relance et d'une transmission à un cabinet d'huissier,*
- *Lorsque le recouvrement par voie d'huissier est infructueux, le Conseil d'Administration statue sur la radiation de l'établissement adhérent,*
- *La radiation devient effective, sauf en cas de régularisation sous un délai d'un mois ; l'inspection du travail est informée des radiations effectives.*

9 – Réponses aux interrogations des Adhérents

En 2018, la Direction est intervenue 21 fois en réponse aux interrogations des adhérents, pour les motifs suivants :

- | | |
|---|---|
| ➤ Organisation des visites médicales : | 5 |
| ➤ Organisation générale des prestations : | 5 |
| ➤ Questions juridiques : | 9 |
| ➤ Cotisations : | 2 |



Rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière Année 2018

(Article D.4622-70 du code du Travail)

PARTIE RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 font apparaître une situation financière toujours saine, intégrant une conjoncture économique qui s'est maintenu en 2018.

➤ **Le bilan**

Le bilan montre une structure financière très équilibrée avec des fonds propres à hauteur de 9 940 K€ dont 9 234 K€ au titre des fonds associatifs.

L'endettement bancaire demeure faible à hauteur de 301 K€, en relation avec des emprunts destinés à financer partiellement les travaux de rénovation et amélioration du patrimoine.

L'actif immobilisé représente une valeur nette comptable de 2 756 K€.

La trésorerie ressort à 7 932 K€.

➤ **Le compte de résultat**

Le chiffre d'affaires est de 4 005 K€ pour 2018 contre 4 025 K€ en 2017, ce qui traduit une diminution de 0,50 %. Les cotisations des adhérents, en légère diminution et tenant compte du passage en service autonome de santé au travail d'une entreprise importante, sont passées de 3 758 K€ en 2017 à 3 747 K€ en 2018. Les conventions avec la fonction publique pour le suivi en santé au travail de leurs agents représentent 143 K€ en 2018. Les loyers de l'ancien siège de l'AIST89, rue René Schaeffer à Auxerre, représentent 72 K€.

Le total des produits d'exploitation passe de 4 131 K€ en 2017 à 4 122 K€ en 2018 et comprend notamment des remboursements au titre des indemnités de fin de carrière et des produits liés à des avoirs anciens non déduits.

Les charges externes représentent 523 K€ en 2018 contre 627 K€ en 2017, qui intégrait un versement supplémentaire de 100 K€ pour couvrir les engagements de l'AIST89 au titre des indemnités de fin de carrière.

Les impôts et taxes passent de 99 K€ en 2017 à 113 K€ en 2018, essentiellement du fait des dépenses de formation.

La masse salariale reste stable, à 2 793 K€ en 2018 pour 2 807 K€ en 2017, des postes de médecins du travail ouverts au recrutement n'ayant pas pu être pourvus. Le CICE représente pour 2018 la somme de 62 K€.

Le résultat d'exploitation est de 503 K€ en 2018.

Les produits financiers passent de 92 K€ en 2017 à 85 K€ en 2018, du fait de la réduction des taux des placements.

Il ressort des comptes un résultat net comptable après impôt sur les sociétés de 420 K€.

Telles sont les informations significatives à signaler.